

Remarques importantes

Pour que l'inscription de votre enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé son bulletin d'inscription pour **le vendredi 30 novembre 2018** au plus tard par courrier, fax ou mail.
2. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que les informations pratiques et utiles.

Conditions d'annulation :

Si vous ne désirez pas maintenir l'inscription de votre enfant, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances avant la date du vendredi 7 décembre 2018 (même si le paiement n'a pas encore été effectué).

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances après la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activité) induit des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total de l'inscription*.

A partir du premier jour d'activité, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)*.

* *sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.*

Informations personnelles

Nom(s) de la ((des) personne(s) en charge de l'enfant:

- 1)
- 2)

Adresse: N°: Bte :

CP: Ville:

Tél. privé:

- 1) Gsm :
- 2) Gsm :
- 1) Tél. bureau:
- 2) Tél. bureau:

Une des personnes est-elle membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de la carte de la Ville.

Une des personnes perçoit-elle une aide du CPAS de Bruxelles?

Oui Non

Ecole fréquentée:

Adresse:

Date:/...../.....

Signature:

Merci de compléter un formulaire par enfant

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Nom et Prénom de l'enfant:

Né(e) le:/...../.....

Sexe: F M

**Veillez apposer ici
une vignette de mutuelle de votre
enfant**

**Cachet de l'école
fréquentée par
l'enfant**

Attention verso →

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION PLAINES DE VACANCES

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 30 novembre 2018 !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le :/...../.....


1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

Du lundi 24 décembre au vendredi 28 décembre 2018
(attention, jour férié le mardi 25 décembre 2018)


Du lundi 31 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019
(attention, jour férié le mardi 1er janvier 2019)

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

Plaine Neder I : enfants de **3 à 6 ans**

- * En **plaine** Ecole maternelle de Heembeek - Rue François Vekemans, 38 à 1120 Bruxelles
 En **centre d'accueil** Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Neder II : enfants de **6 à 12 ans**

- * En **plaine** Ecole primaire de Heembeek - Rue des Trois Pertuis, 4 à 1120 Bruxelles
 En **centre d'accueil** Harenheidschool - Rue de Verdun, 381 à 1130 Bruxelles

Plaine Tivoli I : enfants de **3 à 12 ans**

- * En **plaine** Ecole fondamentale du Tivoli - Rue Claessens, 59 à 1020 Bruxelles

Plaine Emile André : enfants de **3 à 12 ans**

- * En **plaine** Ecole fondamentale Emile André - Rue Haute, 107 à 1000 Bruxelles


Plaine Jacqmain : enfants de **3 à 12 ans**

- * En **plaine** Ecole fondamentale E. Jacqmain - Rue Véronèse, 21 à 1000 Bruxelles

Plaine Canal : enfants de **3 à 12 ans**

- * En **plaine** Ecole fondamentale du Canal - Rue du Canal, 53 à 1000 Bruxelles

* **Plaines** : Accueil directement sur le lieu de plaine
Le matin : de 7h00 à 8h45
Le soir : de 16h30 à 18h00

 **Centres d'accueil** Liaison en bus vers le lieu de plaine
Le matin : de 7h00 à 8h00
Le soir : de 17h00 à 18h00

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*